

Le service public d'eau potable entre les mains de l'office hydraulique

À compter du 1^{er} avril 2020 et pour une durée de 12 ans, le contrat de concession portant sur la gestion du service public d'eau potable sera assuré par l'Office d'équipement hydraulique de la Corse (OEHC) à l'intérieur du périmètre des cinq communes que sont Lissia, Corbara, Munticella, Santa Reparata et Pigna. Hier matin, dans la toute nouvelle crèche de la résidence JC de L'Île-Rousse, le président de l'interco/ Lionel Mortini et le président de l'OEHC, Saverio Luciani ont officialisé ce contrat de délégation de service public qui implique, pour l'usager, une baisse importante de la facture d'eau.

« Dans la communauté de communes de L'Île-Rousse, depuis des décennies, le délégataire était Kymolia, résume Lionel Mortini. Au moment de renouveler cette DSP, nous avons lancé un marché qui a obtenu deux réponses : celle de l'office hydraulique et celle de Kymolia. La meilleure offre, après de nombreuses discussions et en toute transparence, est celle de l'OEHC. Le prix de l'eau va donc baisser de plus de 40%, ce qui conduit à une économie moyenne de 200€ par compteur. Je rappelle aussi qu'il n'y a eu aucune cause sociale, les cinq agents de Kymolia passeront, le 1^{er} avril, à l'office hydraulique. »

Une véritable réussite pour le président Lionel Mortini, même si ce dossier s'est heurté à de nombreuses difficultés.



Les présidents Mortini et Luciani lors de la signature de la DSP eau potable, hier matin à L'Île-Rousse, en présence du directeur de l'OEHC Ange De Cicco.

J.F.P.

« Le jour où nous devions déléguer, nous avons eu un référent pré-contractuel de Kymolia, rappelle Lionel Mortini. Nous avons perdu au tribunal administratif, nous avons gagné en conseil d'État et cela a fait jurisprudence. Cela nous a obligés à garder en régie, durant un an, un service que nous n'étions pas préparés à assumer, tant sur le budget que sur le plan de la gestion humaine. Cela a été un véritable combat, mais nous avons été à la hauteur. »

Plusieurs semestres d'arriérés de paiement

« Un travail considérable a été produit, assure Saverio Luciani.

Notre île se doit, à terme, de maîtriser ce bien commun qu'est l'eau. Pour l'office hydraulique, c'est un grand défi que d'être le délégataire d'une DSP de plus de 7 000 abonnés. Nous n'avons jamais eu de contrats aussi importants jusqu'à présent. Aujourd'hui, nous sommes donc très contents et cela marque une étape pour l'exécutif de Corse, qui souhaite poursuivre dans cette direction. Comme le disait Pascal Paoli, les grandes choses ont un petit début. »

Du côté des usagers, cette baisse du tarif de l'eau potable est forcément bien accueillie mais soulève tout de même une inquiétude : faudra-t-il régler d'un seul coup les deux à trois se-

masters encore non facturés ? En effet, depuis le printemps 2019 et en raison du conflit qui opposait l'office hydraulique à Kymolia, le service de l'eau potable est assuré en régie par la communauté de communes. Cette dernière a maintenu le service public sur ses propres deniers, sans encaisser les abonnés, qui n'ont eu à régler que la facture de l'assainissement toujours géré par Kymolia. Le montant de la prochaine échéance, s'il rattrape bien les semestres impayés, sera forcément salé.

« Il y aura une prorogation, un échelonnement sur plusieurs factures du montant dû, rassure Lionel Mortini. Il est impensable de rattraper, en une fois, deux à trois semestres non payés. »

Annoncée ce mercredi après-midi pour le lendemain matin, la signature de cette DSP s'est faite sans la présence des maires des cinq communes concernées. Santa-Reparata était représentée par un des adjoints, Pierre Poli, alors que L'Île-Rousse n'était représentée que par les élus de la dissidence et de l'opposition.

Faut-il y voir un message politique, un désintéressement de la part des maires, un refus de reconnaître le travail effectué ou simplement qu'en tant qu'opposants, ils n'ont pas été conviés ? En temps de municipales, même l'eau potable peut être trouble...

JEAN-FRANÇOIS PACELLI